

**Rapport sur la sélection d'embauche pour le poste de secrétaire permanent à l'AGECVM
pour les sessions A16-H17**

**Comité de sélection composé de
Étienne Phillipart, Secrétaire permanent 1996-2016
Rachël Frenette, Responsable à la mobilisation H16
Carl Gosselin, Secrétaire général H16**

**Rapport rédigé
Par
Carl Gosselin, Secrétaire général H16**

**Rapport présenté au
Bureau Exécutif A16-01 (22 août 2016) et à
La Table de Concertation A16-01 (06 février 2016)**

**Cégep du Vieux Montréal
Jeudi le 18 août 2016**

**Liste de rappel Secrétaire permanent
TABLE DE CONCERTATION A16-01 DU 07 septembre 2016**

Le Comité de sélection, nommé lors du Bureau Exécutif [H16-14](#), du 10 mai 2016, point 3.5, avec le remplacement de Cédric Gaillard-Desrosiers par Rachël Frenette, à cause d'empêchements lors de la période d'embauche. Ce comité a reçu trente-deux (32) curriculum vitae et a procédé à un premier tri par l'envoi d'un questionnaire de dix (10) questions portant sur l'Association étudiante et le Cégep du Vieux Montréal. Seulement onze (11) candidat-es ont répondu au questionnaire et seuls les cinq meilleurs résultats ont été sélectionnés pour passer une entrevue. Les entrevues ont eu lieu au secrétariat de l'Association étudiante, au 3.85A, les mercredi 17 et jeudi 18 août 2016.

À l'issue du processus d'embauche, vous trouverez plus bas la liste de rappel pour l'embauche des étudiant-es permanent-es.

Pour la sélection, nous nous sommes basés sur les critères suivants, sans ordre précis :

- L'autonomie et les aptitudes pour combler le poste, connaissance de logiciel, expérience administrative et comme réceptionniste etc.
- La connaissance de l'AGECVM, les instances, les mandats, les dossiers en cours.
- La facilité à communiquer, compte tenu des fonctions d'accueil relative au poste

Voici la liste de rappel élaboré par le Comité de sélection :

1. Clovis Raymond-La Ruelle
2. Eudoxie Fava
3. Moudjeb Karima
4. Amélie Brissette
5. Le cinquième candidat à décider de se retirer avant son entrevue

À la session Automne 2016, selon la charte, un-e étudiant-e, selon les besoins du secrétariat, dans l'ordre de la liste de rappel, sera d'abord choisi-e par le Bureau Exécutif, puis présenté-e pour entérinement à la Table de Concertation A16-01 du mercredi 7 septembre 2016.

RAPPEL **Charte** **Guide d'embauche de l'AGECVM**

(...)

Débutera ensuite la période d'entrevues, au cours de laquelle chaque candidat-e retenu-e aura à se présenter devant l'ensemble des membres du comité de sélection.

Une fois les entrevues terminées, le comité établira une liste du/de la meilleur-e au/à la moins bon-ne candidat-e.

Advenant le cas où, suite à l'embauche, le/la candidat-e choisi-e démissionnerait, cette liste servira à contacter son/sa remplaçant-e, par ordre de compétence. Évidemment, le/la remplaçant-e devra être entériné-e en Table de concertation.

Une fois le/la candidat-e le/la plus compétent-e sélectionné-e, le comité en fera la recommandation au Bureau exécutif. Le Bureau exécutif peut choisir de recommander ou non la candidature, selon sa propre analyse.

Finalement, le comité présente en personne le/la candidat-e devant la Table de concertation et propose de l'entériner dans ses fonctions.

Une fois l'entérinement confirmé, le Bureau exécutif rédige un contrat d'embauche stipulant la période de travail, les modalités financières et tous les autres aspects nécessaires.

Après signature, le/la candidat-e devient officiellement employé-e direct de l'AGECVM.

(...)

Liste de rappel Secrétaire permanent **TABLE DE CONCERTATION A16-01 DU 07 septembre 2016**

Document disponible sur notre site Internet www.agecvm.org